

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 14/12/2021
Reçu en préfecture le 14/12/2021
Affiché le
ID : 004-200071025-20211207-2021_77-DE

Séance du 7 Décembre 2021

n° 2021/77

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 01/12/2021

▪ Date d'affichage :

Le 01/12/2021

L'an deux mil vingt et un le sept du mois de décembre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, Conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, Conseillère communautaire de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de l'HOSPITALLET
M. Jacques DEPIEDS, M. Alain FIORI, Mme Marie Claude DAUPHIN, Conseillers communautaires de MANE
M. Richard LE RIGUIER, Conseiller communautaire de MONTALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPETTE
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUT, M. Bernard GIORGI et Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Mme Michèle PIEDNOIR, M. Jean-Pierre BAGUR, Conseillers communautaires de SAINT MAIME
M. Stephane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Brigitte MOYA a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
M. Michel GASPARDIN a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul GROSSO

Objet : DECISION MODIFICATIVE - BUDGET ECONOMIE

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT la nécessité de disposer de crédits pour terminer l'opération de construction du planétarium.

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité,

n° 2021/77

Objet : DECISION MODIFICATIVE BUDGET ECONOMIE (SUITE)

AUTORISE le virement de crédits suivant :

Section d'investissement			
Recettes		Dépenses	
1317-11 Alcotra	+ 67 500 €	2317-12 Planétarium <i>Nouveau solde</i>	+ 120 000 €
Dépenses			1 735 000 €
2317-36 Ateliers St Martin <i>Solde restant</i>	- 52 500 € 320 250 €		
TOTAL DM	120 000 €	TOTAL DM	120 000 €

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Dequ
Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 7 Décembre 2021

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le
ID : 004-200071025-20211207-2021_78-DE

n° 2021/78

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ **Date de la convocation :**

Le 01/12/2021

▪ **Date d'affichage :**

Le 01/12/2021

L'an deux mil vingt et un le sept du mois de décembre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, Conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, Conseillère communautaire de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Alain FIORI, Mme Marie Claude DAUPHIN, Conseillers communautaires de MANE
M. Richard LE RIGUIER, Conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPETTE
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVALT, M. Bernard GIORGI et Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Mme Michèle PIEDNOIR, M. Jean-Pierre BAGUR, Conseillers communautaires de SAINT MAIME
M. Stephane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Brigitte MOYA a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
M. Michel GASPARDIN a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul GROSSO

Objet : AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
PREALABLEMENT AU VOTE DU BUDGET 2022

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales

CONSIDERANT la possibilité donnée à l'exécutif jusqu'à l'adoption des budgets 2022, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25%.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

n° 2021/78

Objet : AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREALABLEMENT AU VOTE DU BUDGET 2022 (SUITE)

AUTORISE le Président à recourir à cette faculté pour les opérations suivantes :

BUDGET PRINCIPAL

Total des dépenses d'investissement inscrites au budget principal 2021 (hors remboursement du capital de la dette) : **2 873 353 €** Plafond des 25% **718 338,17 €**

Imputation	Opérations (hors AP/CP)	Montant des crédits ouverts 2021	25% autorisés en 2022
202-154	Elaboration du PLU de 5 communes	99 297,88 €	24 824,47 €
2158-101	Signalétique intercommunale	12 256,20 €	3 064,05 €
2183-037	Assistance téléphonique	13 355,67 €	3 338,92 €
2188-066	Agencement matériel divers	4 200,00 €	1 050,00 €
2312-162	Pont du Largue	150 000,00 €	37 500,00 €
2313-156	Complexe sportif de BANON	35 249,10 €	8 812,28 €
2313-158	Crèche de REVEST-DU-BION	38 200,00 €	9 550,00 €
2315-089	Programme WIFI	11 773,60 €	2 943,40 €
2317-117	6 logements ST MARTIN	26 939,92 €	6 734,98 €
	TOTAL	391 272,37 €	97 818,09 €

BUDGET DECHETS MENAGERS

Total des dépenses d'investissement inscrites au budget déchets ménagers 2021 (hors remboursement du capital de la dette) : **2 487 742 €** Plafond des 25% **621 935,50 €**

Imputation	Opérations (hors AP/CP)	Montant des crédits ouverts 2021	25% autorisés en 2022
2111-096	Valorisation des déchets	10 000,00 €	2 500,00 €
2188-124	Programme LEADER	20 000,00 €	5 000,00 €
	TOTAL	10 000,00 €	7 500,00 €

BUDGET ECONOMIE

Total des dépenses d'investissement inscrites au budget Economie 2021 (hors remboursement du capital de la dette) : **5 054 926 €** Plafond des 25% **1 263 731,56 €**

Imputation	Opérations (hors AP/CP)	Montant des crédits ouverts 2021	25% autorisés en 2022
2031-14	Développement de l'OTI	20 000,00 €	5 000,00 €
2031-44	Réhabilitation de la mine	15 000,00 €	3 750,00 €
2032-39	Projet des eaux minérales ST MARTIN	20 000,00 €	5 000,00 €
2115-40	ZAE Reillanne	280 000,00 €	70 000,00 €
2132-38	Boucherie REILLANNE	60 000,00 €	15 000,00 €
2132-41	Commerce SIMIANE	60 000,00 €	15 000,00 €
2313-25	Instant ZEN	27 053,10 €	6 763,28 €
2313-38	Boucherie REILLANNE	80 000,00 €	20 000,00 €
2313-41	Commerce SIMIANE	10 000,00 €	2 500,00 €
2315-16	Sentiers de randonnées	18 333,92 €	4 583,48 €
2315-42	ZAE Dauphin	27 000,00 €	6 750,00 €
2317-37	Pôle MONTJUSTIN	20 000,00 €	5 000,00 €
	TOTAL	637 387,02 €	159 346,76 €

Ainsi fait et délibéré en Conseil de Communauté de Communes Haute-Provence Pays de Banon, le jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 004-200071025-20211207-2021_79-DE

Séance du 7 Décembre 2021

n° 2021/79

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 34

Date de la convocation :

Le 01/12/2021

Date d'affichage :

Le 01/12/2021

L'an deux mil vingt et un le sept du mois de décembre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, Conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, Conseillère communautaire de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Alain FIORI, Mme Marie Claude DAUPHIN, Conseillers communautaires de MANE
M. Richard LE RIGUIER, Conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPETTE
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUT, M. Bernard GIORGI et Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Mme Michèle PIEDNOIR, M. Jean-Pierre BAGUR, Conseillers communautaires de SAINT MAIME
M. Stephane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Brigitte MOYA a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
M. Michel GASPARIAN a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul GROSSO

Objet : CRECHE DE REVEST DU BION – Subvention de fonctionnement à l'association « la Ruche »

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1611-4 relatif au contrôle sur les associations subventionnées.

CONSIDERANT l'association « la Ruche » qui gère la crèche de Revest du Bion.

CONSIDERANT la demande de subvention de fonctionnement sollicitée par l'association pour un montant de 19 000€.

CONSIDERANT que son activité est d'intérêt général.

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité.

DECIDE de verser une subvention de fonctionnement de 19 000€ à l'association pour l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré à ST MAIME, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques Depieds
Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 7 Décembre 2021

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le
ID : 004-200071025-20211207-2021_80-DE

n° 2021/80

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 34

- Date de la convocation : Le 01/12/2021
- Date d'affichage : Le 01/12/2021

L'an deux mil vingt et un le sept du mois de décembre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, Conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, Conseillère communautaire de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Alain FIORI, Mme Marie Claude DAUPHIN, Conseillers communautaires de MANE
M. Richard LE RIGUIER, Conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPETTE
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUT, M. Bernard GIORGI et Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Mme Michèle PIEDNOIR, M. Jean-Pierre BAGUR, Conseillers communautaires de SAINT MAIME
M. Stephane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Brigitte MOYA a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
M. Michel GASPARIAN a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul GROSSO

Objet : CLSH BANON – Convention financière

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le Décret n°2011-495 du 06/06/2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques portant obligation de conclure une convention lorsque le montant de la subvention dépasse 23 000 €

CONSIDERANT le CLSH que gère la commune de Banon.

CONSIDERANT que son activité est d'intérêt général.

n° 2021/80

Objet : CLSH BANON – Convention financière (SUITE)

Après en avoir délibéré,
A la majorité avec 26 voix pour, 3 contre et 5 abstentions.

AUTORISE la signature de la convention avec la commune de Banon, représentée par Mme le Maire.

DECIDE de verser une subvention de fonctionnement de 43 000 € à la commune de Banon.

DIT qu'elle sera réévaluée dans l'année.

DIT qu'elle sera réglée par trimestre.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, le jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 004-200071025-20211207-2021_81-DE

Séance du 7 Décembre 2021

n° 2021/81

Nombre de membres :

▪ afférents au Conseil de Communauté : 39
▪ en exercice : 39
▪ qui ont pris part à la délibération : 34

▪ **Date de la convocation :**

Le 01/12/2021

▪ **Date d'affichage :**

Le 01/12/2021

L'an deux mil vingt et un le sept du mois de décembre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, Conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, Conseillère communautaire de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Alain FIORI, Mme Marie Claude DAUPHIN, Conseillers communautaires de MANE
M. Richard LE RIGUIER, Conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPETTE
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUT, M. Bernard GIORGI et Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Mme Michèle PIEDNOIR, M. Jean-Pierre BAGUR, Conseillers communautaires de SAINT MAIME
M. Stephane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Brigitte MOYA a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
M. Michel GASPARIAN a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul GROSSO

Objet : CONTRAT DE LOCATION PROFESSIONNEL - SOCIETE « YHN SPORTS »
BATIMENT LA « FILATURE »

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu

CONSIDERANT le bâtiment « la filature » à Mane propriété de la Communauté de Communes Haute-Provence Pays de Banon.

CONSIDERANT que la société « YHN SPORTS » représentée par M. Yacine GHEDIRI a repris l'activité de la société « Instant Zen »

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

AUTORISE le Président à signer le contrat de location professionnel avec la société « YHN SPORTS », représenté par Mr Yacine GHEDIRI.

n° 2021/81

**Objet : CONTRAT DE LOCATION PROFESSIONNEL - SOCIETE « YHN SPORTS »
BATIMENT LA « FILATURE »**

FIXE le loyer à la somme de 1 068 € Hors Taxe

DIT qu'une caution représentant un mois de loyer sera versée au comptable de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

DIT que la location sera effective à compter du 1^{er} janvier 2022

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 21/12/2021

Affiché le

ID : 004-200071025-20211207-2021_82-DE

Séance du 7 Décembre 2021

n° 2021/82

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ **Date de la convocation :**

Le 01/12/2021

▪ **Date d'affichage :**

Le 01/12/2021

L'an deux mil vingt et un le sept du mois de décembre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, Conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, Conseillère communautaire de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Alain FIORI, Mme Marie Claude DAUPHIN, Conseillers communautaires de MANE
M. Richard LE RIGUIER, Conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPETTE
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI et Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Mme Michèle PIEDNOIR, M. Jean-Pierre BAGUR, Conseillers communautaires de SAINT MAIME
M. Stephane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Brigitte MOYA a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
M. Michel GASPARIAN a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul GROSSO

Objet : VENTE DU BATIMENT OLIVIERS & CO

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT la demande du président de la société Oliviers & Co, locataire du local cadastré section D n°886 et 887 dans le parc d'activités économiques de Pitaugier à MANE, de clôturer son bail de manière anticipée.

CONSIDERANT qu'il convient de consentir un droit de passage sur les parcelles D 1161 et D 1164.

CONSIDERANT le premier contrat de location-vente signé avec la Société Oliviers & Co en 2001 (avec mise à disposition pour le 30 mars 2001) et le second contrat de location-vente signée avec la Société Oliviers & Co le 20 Août 2008.

CONSIDERANT la promesse unilatérale de vente au bout des 15 années moyennant un an de loyer,

n° 2021/82

Objet : VENTE DU BATIMENT OLIVIERS & CO (SUITE)

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité

DIT que la CCHPPB procédera à la délimitation par un géomètre de la parcelle à vendre afin d'avoir la nouvelle numérotation,

DIT que l'ancienne gare marchande, aménagée en boutique pour la Société Oliviers & Co est restituée à la Communauté, qui en a immédiatement la libre disposition,

DECIDE de vendre les dites parcelles cadastrées section D n°1162 – n° 887 et D n° 1163 et le bâtiment qui les occupe de manière anticipée à la société Oliviers & Co,

FIXE le prix de vente à 350 000 € H.T. (hors taxe), soit 420 000 € T.T.C.

DIT que l'acte sera conclu par le notaire de la Communauté de communes et de la société Oliviers & Co,

DIT que l'acte précisera les dites servitudes de passage.

DIT que la société Oliviers & Co restituera le bâtiment dit « ancienne gare marchande » à la Communauté de communes, cadastrée section D n° 1164.

DIT que les 2 contrats administratifs feront l'objet de résiliation de la part et d'autre des parties, sans qu'aucune ne pourra prétendre à indemnité de prix pour quelque clause que ce soit,

DIT que le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 004-200071025-20211207-2021_83-DE

Séance du 7 Décembre 2021

n° 2021/83

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 01/12/2021

▪ Date d'affichage :

Le 01/12/2021

L'an deux mil vingt et un le sept du mois de décembre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, Conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, Conseillère communautaire de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Alain FIORI, Mme Marie Claude DAUPHIN, Conseillers communautaires de MANE
M. Richard LE RIGUIER, Conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPETTE
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI et Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Mme Michèle PIEDNOIR, M. Jean-Pierre BAGUR, Conseillers communautaires de SAINT MAIME
M. Stephane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Brigitte MOYA a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
M. Michel GASPARIAN a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul GROSSO

Objet : CONTRAT ADMINISTRATIF DE LOCATION – Société « LVNM
Bâtiment Ancienne gare marchande

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

CONSIDERANT la demande de la société « LVNM »

CONSIDERANT le projet de contrat administratif de location.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à signer ledit contrat qui doit intervenir avec la société « LVNM » représentée par Monsieur Lionel VIDAL pour une durée de 6 ans.

n° 2021/83

Objet : **CONTRAT ADMINISTRATIF DE LOCATION – Société « LVNM
Bâtiment Ancienne gare marchande**

FIXE le loyer à la somme de **500 €/ mois Hors Taxes.**

DIT qu'une caution représentant un mois de loyer sera versée au comptable de la Communauté de Haute Provence Pays de Banon.

DIT que la location sera effective à compter du 1^{er} janvier 2021

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le
ID : 004-200071025-20211207-2021_84-CC

Séance du 7 Décembre 2021

n° 2021/84

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 01/12/2021

▪ Date d'affichage :

Le 01/12/2021

L'an deux mil vingt et un le sept du mois de décembre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, Conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, Conseillère communautaire de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Alain FIORI, Mme Marie Claude DAUPHIN, Conseillers communautaires de MANE
M. Richard LE RIGUIER, Conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPETTE
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVALT, M. Bernard GIORGI et Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Mme Michèle PIEDNOIR, M. Jean-Pierre BAGUR, Conseillers communautaires de SAINT MAIME
M. Stephane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLI, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Brigitte MOYA a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
M. Michel GASPARIN a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul GROSSO

Objet : SIMIANE LA ROTONDE – Acquisition de la propriété cadastrée section I n°392

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT la proposition de M. Erik ROGER de vendre la parcelle cadastrée section I n°392, la licence IV, le fonds de commerce et le matériel pour la somme de 170 000 €.

CONSIDERANT l'avis de France Domaine.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt cette acquisition sur le plan économique et social.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité

n° 2021/84

Objet : SIMIANE LA ROTONDE – Acquisition de la propriété cadastrée section I n°392

DECIDE l'acquisition de la propriété cadastrée section I n°392 à SIMIANE LA ROTONDE pour le prix de 170 000 €.

DESIGNE Maître Magali BOULNOIS-DERIEN et Caroline STAHL-BAGARRI notaires à BANON.

AUTORISE Monsieur le Président à signer le contrat tous documents nécessaires à la réalisation de cette acquisition.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 7 Décembre 2021

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 004-200071025-20211207-2021_85-DE

n° 2021/85

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 01/12/2021

▪ Date d'affichage :

Le 01/12/2021

L'an deux mil vingt et un le sept du mois de décembre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, Conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, Conseillère communautaire de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Alain FIORI, Mme Marie Claude DAUPHIN, Conseillers communautaires de MANE
M. Richard LE RIGUIER, Conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPETTE
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVault, M. Bernard GIORGI et Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Mme Michèle PIEDNOIR, M. Jean-Pierre BAGUR, Conseillers communautaires de SAINT MAIME
M. Stephane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Brigitte MOYA a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
M. Michel GASPARIAN a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul GROSSO

Objet : ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – Contrat de prêt à usage ou commodat avec le Centre d'astronomie pour la gestion du planétarium.

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT que la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon est propriétaire du planétarium situé plateau du moulin à vent à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE.

CONSIDERANT que le centre d'astronomie va assurer la gestion du planétarium.

CONSIDERANT le prochain renouvellement de la convention avec le Conseil Départemental.

n° 2021/85

Objet : ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – Contrat de prêt à usage ou commodat avec le Centre d'astronomie pour la gestion du planétarium.

Après en avoir délibéré,
A la majorité avec 30 voix pour et 4 abstentions.

AUTORISE le Centre d'Astronomie représenté par sa Présidente Mme Claude BOULIOU à assurer la gestion du planétarium dans l'attente de la signature d'une nouvelle convention tri-partite avec le Conseil Départemental et la CCHPPB.

DIT que cette occupation est consentie à titre gratuit pour une durée de 6 mois à compter de la mise à disposition réelle du planétarium.

AUTORISE Monsieur le Président à signer le contrat de prêt à usage ou commodat avec le Centre d'astronomie.

insi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, le jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPLEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 004-200071025-20211207-2021_86-CC

Séance du 7 Décembre 2021

n° 2021/86

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ **Date de la convocation :**

Le 01/12/2021

▪ **Date d'affichage :**

Le 01/12/2021

L'an deux mil vingt et un le sept du mois de décembre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, Conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, Conseillère communautaire de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de l'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Alain FIORI, Mme Marie Claude DAUPHIN, Conseillers communautaires de MANE
M. Richard LE RIGUIER, Conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPETTE
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVALT, M. Bernard GIORGI et Mme Isabelle GRENU, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Mme Michèle PIEDNOIR, M. Jean-Pierre BAGUR, Conseillers communautaires de SAINT MAIME
M. Stephane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Brigitte MOYA a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
M. Michel GASPARDIN a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul GROSSO

Objet : REILLANNE – Immeuble cadastré section F n°142 – Attribution d'un logement.

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet d'aménagement d'un commerce et de logements dans l'immeuble cadastré section F n°142 à REILLANNE.

CONSIDERANT la demande de l'ancienne propriétaire, Mme Pilar FONTES de pouvoir disposer d'un logement dans cet immeuble après rénovation.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité

DONNE UN ACCORD DE PRINCIPE à l'attribution d'un logement à Mme Pilar FONTES dans la propriété cadastré section F n°142 après rénovation et sous réserve qu'elle réponde aux critères sociaux.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 004-200071025-20211207-2021_87-DE

Séance du 7 Décembre 2021

n° 2021/87

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 01/12/2021

▪ Date d'affichage :

Le 01/12/2021

L'an deux mil vingt et un le sept du mois de décembre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, Conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, Conseillère communautaire de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Alain FIORI, Mme Marie Claude DAUPHIN, Conseillers communautaires de MANE
M. Richard LE RIGUIER, Conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPETTE
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI et Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Mme Michèle PIEDNOIR, M. Jean-Pierre BAGUR, Conseillers communautaires de SAINT MAIME
M. Stephane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Brigitte MOYA a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
M. Michel GASPARIAN a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul GROSSO

Objet : COMPLEXE SPORTIF A BANON – Mise en place de cautions.

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le complexe sportif à BANON propriété de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

CONSIDERANT que les salles sont mises à disposition à des particuliers ou des personnes morales.

CONSIDERANT l'intérêt de mettre en place une caution afin de responsabiliser les usagers de la structure dans le cadre de ces mises à disposition.

Après en avoir délibéré,

A la majorité avec 32 voix pour et 2 abstentions.

FIXE le montant des cautions de la façon suivante :

- 500 € pour la mise à disposition du gymnase
- 200 € pour les salles

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques Depieds
Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 7 Décembre 2021

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 004-200071025-20211207-2021_88-DE

n° 2021/88

Nombre de membres :

▪ **afférents au Conseil de Communauté :** 39
▪ **en exercice :** 39
▪ **qui ont pris part à la délibération :** 32

▪ **Date de la convocation :**

Le 01/12/2021

▪ **Date d'affichage :**

Le 01/12/2021

L'an deux mil vingt et un le sept du mois de décembre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, Conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, Conseillère communautaire de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, Conseiller communautaire de MANE
M. Richard LE RIGUIER, Conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPETTE
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI et Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Mme Michèle PIEDNOIR, M. Jean-Pierre BAGUR, Conseillers communautaires de SAINT MAIME
M. Stephane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS :

Mme Brigitte MOYA a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
M. Michel GASPARIAN a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

Secrétaire de séance :

M. Jean-Paul GROSSO

Objet :

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ENERGETIQUE(CRTE) - Convention

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le Contrat de Relance et de Transition Energétique (CRTE) contractualisation entre l'Etat et les collectivités locales.

CONSIDERANT le projet de convention proposé par la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon et la Communauté de communes du pays de Forcalquier Montagne de Lure.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce contrat en matière économique, sociale et environnementale.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité

n° 2021/88

Objet : CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ENERGETIQUE(CRTE) - Convention

APPROUVE le projet de convention.

APPROUVE la liste des projets présentés au CRTE.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention du Contrat de Relance et de Transition Energétique (CRET) à intervenir avec la Communauté de communes du pays de Forcalquier Montagne de Lure et l'Etat.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 06/01/2022
Reçu en préfecture le 06/01/2022
Affiché le
ID : 004-200071025-20211207-2021_89-DE

Séance du 7 Décembre 2021

n° 2021/89

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 34

Date de la convocation :

Le 01/12/2021

Date d'affichage :

Le 01/12/2021

L'an deux mil vingt et un le sept du mois de décembre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, Conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, Conseillère communautaire de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Alain FIORI, Mme Marie Claude DAUPHIN, Conseillers communautaires de MANE
M. Richard LE RIGUIER, Conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPETTE
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAULT, M. Bernard GIORGI et Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Mme Michèle PIEDNOIR, M. Jean-Pierre BAGUR, Conseillers communautaires de SAINT MAIME
M. Stephane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Brigitte MOYA a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
M. Michel GASPARIAN a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul GROSSO

Objet : PROGRAMME LIFE « HOME RENOV » - Demande de financements

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le projet « HOME RENOV » présenté par la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon au titre de l'appel à projet LIFE Clean Ernergy Transition et plus particulièrement l'appel à projet LIFE 2021 CET-HOMERENO Integrated Home Renovation Services.

CONSIDERANT l'intérêt que revêt ce projet sur le plan environnemental pour notre territoire.

CONSIDERANT que ce projet s'inscrit dans le domaine de compétences de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

CONSIDERANT que le soutien financier de l'Europe permettrait à la Communauté de mettre en œuvre un projet innovant et démonstratif pour son territoire

n° 2021/89

Objet : PROGRAMME LIFE « HOME RENOV » - Demande de financements

CONSIDERANT le montant du projet qui s'élève à 1 412 614 € HT

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	Europe Programme LIFE	Autofinancement
1 412 614,00 € HT 1 695 136,80 € TTC	1 300 000 €	112 614,00 € 395 136,80 €

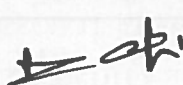
SOLLICITE le concours financier de l'Europe au titre du programme LIFE

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 004-200071025-20211207-2021_90-DE

Séance du 7 Décembre 2021

n° 2021/90

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 34

Date de la convocation :

Le 01/12/2021

Date d'affichage :

Le 01/12/2021

L'an deux mil vingt et un le sept du mois de décembre à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, Conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, Conseillère communautaire de DAUPHIN
M. Patrick SICCARDI, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. alain FIORI, Mme Marie Claude DAUPHIN, Conseillers communautaires de MANE
M. Richard LE RIGUIER, Conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPETTE
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVALT, M. Bernard GIORGI et Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE, Conseillers communautaires de REVEST DU BION
Mme Marie Christine ALMERAS, Conseillère communautaire de SAINTE CROIX A LAUZE
M. Stephen PARRAUD, Mme Michèle PIEDNOIR, M. Jean-Pierre BAGUR, Conseillers communautaires de SAINT MAIME
M. Stephane DELRIEU, Conseiller communautaire de ST MARTIN-LES-EAUX
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, M. Bernard CAVALLO, Conseillers communautaires de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Brigitte MOYA a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
M. Michel GASPARIAN a donné pouvoir à Mme Michèle BERTIN

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul GROSSO

Objet : OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT -
RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) – Convention de partenariat

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT que la commune de BANON fait partie du dispositif des Petites Villes de Demain.

CONSIDERANT que la Communauté de communes a décidé d'engager une opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

CONSIDERANT que le projet de convention de partenariat entre la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon et la commune de Banon.

n° 2021/90

**Objet : OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT -
RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) – Convention de partenariat**

Après en avoir délibéré,
A la majorité avec 33 voix pour et une abstention.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS